

Commune de Zillisheim



RENOUVELLEMENT CARTE PASS'TEMPS

Conditions pour en bénéficier : avoir 65 ans ou plus

Où se procurer la carte Pass'temps : Pour acquérir gratuitement la carte Pass'temps il suffit aux bénéficiaires de se présenter à la mairie, munis de : leur carte d'identité, une photo d'identité récente, un justificatif de domicile de moins d'un an.

La carte est valable du 2 janvier au 31 décembre 2019.

Les avantages de la carte Pass'temps :

En 2019, la carte Pass'temps offre de multiples avantages qui sont détaillés sur notre site internet www.zillisheim.fr rubrique Informations.



ACCÈS DÉCHETTERIE - PASS SIVOM

Le contrôle d'accès de la Déchetterie de Brunstatt-Didenheim sera mis en place à l'été 2019.

Pour obtenir un badge permettant l'accès à la déchetterie, vous pouvez vous inscrire à partir du 1er février 2019 sur le site internet suivant: www.sivom-mulhouse.fr

rubrique «Contrôle d'accès en déchetterie».



COMPÉTENCES DE LA BRIGADE VERTE

Il est bon de rappeler certaines missions de la Brigade Verte. Ses compétences s'exercent aussi bien dans le domaine de la circulation (surveillances des axes routiers, pistes cyclables...) que dans les constatations de dépôts sauvages d'immondices, de nuisances sonores (musique, aboiements de chiens, machines...) que dans le domaine olfactif (peinture, fumées...).



La liste est loin d'être exhaustive. Vous pouvez la consulter sur le site et faire appel à eux au 03 89 74 84 04 ou par e-mail : contact@brigade-verte.fr

GRAND DÉBAT NATIONAL

Un classeur de doléances est disponible au secrétariat de la mairie pour ceux qui souhaitent s'exprimer.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos contributions par mail à mairie@zillisheim.fr en mettant en objet «Grand débat national» ; nous imprimerons et intégrerons les contenus dans ce classeur.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous connecter sur la page d'accueil du site de la commune : www.zillisheim.fr



ETAT-CIVIL

CARNET DU 16 NOVEMBRE 2018 AU 15 JANVIER 2019

NAISSANCES

Nimué Ketsya Véronique KRAEMER née le 21 novembre 2018
Ania KUCZYNSKI née le 24 novembre 2018
Baptiste THURNHERR né le 1er décembre 2018
Nathanaël Jean Alain LAROCHE né le 19 décembre 2018



Nimué KRAEMER



Baptiste THURNHERR

MARIAGE

Benoît Lucien LUTRINGER et Nadia BOUKLIF le 22 décembre 2018

DECES

Pierre René Louis FISCHER le 29 novembre 2018
Suzanne Marie Anne WERNER veuve STEIB le 8 décembre 2018
Edith Anne Marguerite GLESS épouse SARY le 12 décembre 2018
Roger Raymond DUBEAU le 27 décembre 2018
Monique Rosa Maria MEYER veuve WINDENBERGER le 28 décembre 2018
Charles Léon KLEIN le 6 janvier 2019 (la commune perd son doyen...)
Emile Eugène STEFFAN le 15 janvier 2019



Nathanaël LAROCHE

ANNIVERSAIRES

LES 80 ANS DE MONIQUE LEGRAND

Mme Monique LEGRAND née SPECKLIN est née le 15 janvier 1939 à Hirtzbach. Elle s'est mariée le 19 septembre 1960 avec Christian LEGRAND. En 1960, elle donne naissance à une fille, Éveline et la famille s'installe à Zillisheim en 1964.

Mme LEGRAND est Présidente de l'association Évasion (Belote et Tarot) et bénévole pour des visites régulières à L'EHPAD de Mulhouse.

Elle est passionnée par le fleurissement de son jardin, les voyages et s'occupe de son mari ainsi que de ses deux chiens et ses deux chats.



LES 85 ANS DE JEAN KIMPFLIN

M. Jean Kimpflen, né le 1er janvier 1934, s'est installé à Zillisheim à sa retraite, il y a 22 ans. Il a travaillé chez EDF-GDF en tant qu'agent d'intervention auprès de la clientèle. Sa retraite se déroule entourée de sa femme et au milieu de trois enfants, six petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Ses passe-temps restent la lecture quotidienne du journal et ses séjours réguliers en camping.



NOTRE VILLAGE

CONSEIL MUNICIPAL

EVÈNEMENTS À VENIR

RETOUR EN IMAGES

INFOS PRATIQUES

ETAT-CIVIL

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,



Notre pays est en ébullition depuis maintenant trois mois.

Les français sont en colère.

Les raisons du déclenchement de cette colère viennent de loin, de très loin.

Si je peux comprendre la détresse matérielle des uns, la légitime aspiration à un pouvoir d'achat digne pour les autres, je condamne fermement et sans réserve toutes les violences et destructions de ces dernières semaines.

Deux semaines après les émouvantes commémorations du centenaire de l'Armistice 1918, voir la tombe du Soldat Inconnu profanée, c'est consternant. Aucune cause ne peut justifier de tels actes.

Il faut que cela cesse. Il est temps maintenant de faire place au dialogue constructif.

C'est dans cet esprit que le Président de la République a souhaité la mise en œuvre d'un Grand Débat National à travers des thématiques devant couvrir toutes les doléances qui ont émergé ces dernières semaines.

Je suis très favorable à organiser localement la tenue de réunion

servant à alimenter le Grand Débat National.

Je ne souhaite pas présider ces réunions, j'estime que ce n'est pas mon rôle. En revanche je considère comme un devoir de donner les possibilités matérielles de leurs organisations. J'y participerai comme modérateur.

Deux habitants se sont déjà manifestés pour l'organisation de ces débats. Je les rencontrerai dans les prochains jours pour fixer avec eux toutes les modalités techniques nécessaires à la tenue d'un débat riche et constructif.

Vous serez évidemment informé en temps et en heure des dates et des lieux où se déroulera cet essentiel exercice de démocratie participative.

On nous donne la possibilité de nous exprimer. Ne boudons pas l'exercice, nous pourrions peut-être le regretter. Bien sûr il y a une différence entre entendre et écouter.

Je vous engage également, si vous le souhaitez, à apporter votre contribution à ce Grand Débat en venant déposer vos remarques dans le « Classeur de Doléances » mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Votre Maire,
Joseph GOESTER

WEEK-END CARNAVALESQUE À ZILLISHEIM

AVIS DE PERTURBATION DE LA CIRCULATION

Les samedi 2 et dimanche 3 février aura lieu un week-end carnavalesque organisé par les Schnackeschlagger Wagges et la commune de Zillisheim.



L'itinéraire traversera une partie du village. Afin de faciliter le passage des carnavaliers et de préserver la sécurité de chacun, nous vous informons que la circulation sera fortement perturbée :

- le samedi 2 février de 17h30 à 19h30
- le dimanche 3 février de 14h00 à 17h00
- le dimanche matin autour de la mairie de 10h00 à 13h30

Les rues concernées sont les suivantes :

Rue du Séminaire - Grand'Rue - rue du Canal - rue Jeanne d'Arc - rue de Hochstatt - rue de Didenheim.

Les rues seront barrées le temps du passage du cortège et réouvertes à l'issue.

Les riverains sont donc invités à prendre leurs dispositions et dans la mesure du possible ne pas garer votre voiture sur le parcours. Une déviation sera mise en place par Illfurth.

Nous vous prions de nous excuser pour cette gêne momentanée et nous ferons le maximum pour une sécurité optimale.



SAMEDI 2 FÉVRIER 2019 À LA SALLE POLYVALENTE À PARTIR DE 19H30
BAL ET ÉLECTION DE LA REINE DU CARNAVAL DE ZILLISHEIM

DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019
À 10H30

CONCERT DE GUGGEN SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

DIMANCHE 3 FÉVRIER 2019
À 14H30
CAVALCADE : DÉPART DU PONT-LEVIS DU COLLÈGE ET ARRIVÉE À LA SALLE POLYVALENTE



NOTRE VILLAGE

NOS COMMERÇANTS : ZILLIS'COIFF

Lorsque l'on rentre dans ce salon de coiffure, on est toujours accueilli avec le sourire ! Et de nos jours ça fait du bien... Après avoir passé 18 ans dans un salon à Mulhouse, Virginie n'a pas voulu suivre la nouvelle direction qui n'avait pour seul objectif la rentabilité. Elle est donc partie ... Etant habitante de Zillisheim depuis 2007, alors qu'un autre salon fermait ses portes dans notre commune, Virginie a vu une opportunité de s'installer à son compte.

L'étape suivante était de trouver un local. La tâche a été veine car il fallait respecter les normes pour les personnes à mobilités réduites. L'idée de faire une annexe à son domicile s'est imposée. Le salon Si Lisse Coiff a ouvert en été 2013.

Pourquoi Si Lisse Coiff ? pour Zillis Coiff bien sûr mais à la mode coiffeur...

Virginie travaille actuellement avec Elisa, coiffeuse depuis juin 2018.

Elle ne regrette pas son choix de s'être installée à Zillisheim, elle aime cette ambiance conviviale où les gens se connaissent et sont bienveillants.



PATRIMOINE CULTUREL : DICTONS ALSACIENS

«Wenn an Lichtmess d'Sunn im Pfarrer uf d'r Hüet schient, do geht d'r Fuchs noch sewe Wuche in d'Höle»

(Quand à la Chandeleur, le soleil luit sur le chapeau du curé, le renard retourne 7 semaines au trou).

«Vor d'r Hochzeit heist's : Ich tet disch gern fresse ! Noch d'r Hochzeit heist's : Hätt ich dich numme g'fresse !»

(Avant le mariage, on dit : Je voudrais te manger ! Après le mariage, on dit : Si seulement je t'avais mangée !).



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018

Renouvellement des membres de la Commission d'Aménagement du Territoire

Lors de la séance du Conseil municipal du 13 novembre 2018, M. le Maire avait émis le souhait de renouveler les membres de la Commission d'Aménagement du Territoire, en raison des changements intervenus depuis sa création mais surtout et principalement de l'indisponibilité fréquente de la majorité de ses membres.

Les membres de cette commission seront désormais les suivants :

Présidente : Mme FELLMANN

Membres : MM BARNY, DONISCHAL, KAYSER, MULLER et SCHUFFENECKER.

Décision modificative n°2

Pour financer le projet de desserte (pont routier) à l'arrière du Collège-Lycée Episcopal de ZILLISHEIM, la Commune a dû contracter un emprunt de 682 500 € ; montant correspondant à celui de la subvention accordée par le Conseil Départemental.

Le Conseil Départemental nous avait alors précisé que cette aide financière serait versée en 15 annuités soit 45 500 € par an à compter de 2017.

Finalement, le Conseil Départemental a pris la décision de nous allouer l'intégralité de la somme dès cette année 2018.

Cependant, les crédits nécessaires à ce remboursement anticipé ne sont pas inscrits au budget communal 2018.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu le budget de la commune de Zillisheim ;

Vu la nécessité de modifier le budget en fonction de la comptabilité d'engagement ;

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2018 :

Section d'Investissement

Dépenses

Chapitre 16 (Remboursement d'emprunts) : + 600 000 €

Recettes

Chapitre 13 (Subventions d'investissement) : + 600 000 €

Création de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile sur le plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « Réserve Intercommunale de Sécurité Civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire, dans les conditions fixées par les articles L 724-1 à L 724-6, L 724-11 à L 724-14 et L 725-2 du code de la sécurité intérieure.

Instaurée dans les communes de Hochstatt et de Zillisheim, les bénévoles seront placés sous l'autorité du Maire de la Commune pour laquelle ils interviennent.

Elle sera gérée et administrée solidairement entre les deux communes et impliquera une mutualisation des moyens humains et matériels.

Cette Réserve Intercommunale de Sécurité Civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, à l'échelle des communes de Hochstatt et de Zillisheim, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

EVÈNEMENTS À VENIR

TAILLE D'HIVER SUR LES ARBRES FRUITIERS

La Société d'Arboriculture de Zillisheim en partenariat avec Arbo Nature de Didenheim, propose une démonstration de taille d'hiver sur arbres fruitiers, **le samedi 9 février 2018 à partir de 14h00** dans un verger privé, rue du Vignoble à Zillisheim.

Les Moniteurs interviendront dans un premier temps sur des arbres de 3 ans pour une taille de formation, également sur des arbres âgés de 10 à 15 ans, principalement des pommiers et poiriers, conduits en demi-tige, en expliquant les grands principes de la taille d'hiver sur les arbres portant des fruits à pépins.



Les arbres à noyaux se taillent plutôt à l'automne. Il s'agira de montrer également la taille d'entretien sur des sujets n'ayant pas reçu de tailles régulières, ce qui est le cas chez beaucoup de personnes. Même un arbre plus âgé peut être restauré et retrouver un port plus fructifère en respectant certaines règles de taille.

Un fléchage sera mis en place depuis le Faubourg de Mulhouse. Gratuit et ouvert à tous. Pot de l'amitié à l'issue.



RETOUR EN IMAGES



Repas des Aînés



Monsieur le Maire Joseph GOESTER et Christine WOLFF, correspondante de la Défense Nationale, avant de monter dans le VBCI, (véhicule blindé de combat de l'infanterie) au Régiment de Marche de Tchad, lors de la cérémonie des vœux et de la présentation de ce régiment. Il est rappelé aux jeunes que le recrutement au sein de l'armée est toujours d'actualité.



Cérémonie des Vœux

Remise des prix du concours de sapins :

Catégorie particuliers :

1er prix : Mme Séverine CAZARELLY, **2ème prix** : Mme Catherine EGGENSPILLER

Catégorie associations :

1er prix: ACL section Couture, **2ème prix**: ACL section Fitness

Prix de la commune : Mme Anne CONRAD

Lots de participation : Mme Colette MARTIN, les Scouts et Guides, Mme Mélanie KURKCU, Mme Brigitte KUNEGEL, le Périscolaire de Zillisheim.

Merci à toutes et tous pour votre participation !!

